

REZÉ

INFORMATION



Bulletin d'activité municipale et locale

NOVEMBRE 1974

★

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Bilan	2-3
Pour vivre mieux	3
Rezé - St-Wendel	
Les journées de l'amitié	4-5
Une rentrée sans problèmes? ..	6
L'Office des loisirs d'enfants ..	6-7
L'Office municipal de la culture Programme du 4 ^e trimestre 1974	8
Service municipal d'aide ménagère pour les personnes âgées	8

★

Directeur-Gérant : A. Plancher

Office Municipal d'Information

Directeur de la publication :

J. FLOCH

Imprimerie H. Richet - Rezé

LE MOT DU MAIRE

REZÉ tourné vers l'avenir

La commune, peut-on dire à la façon d'une évidence, est le lieu d'expression de la vie locale sans qu'on puisse jamais dire lequel des deux éléments est prédominant : le lieu ou la vie.

Chaque commune correspond à des habitudes que la tradition fait survivre de génération en génération en même temps que le cours des ans façonne une évolution qui dessine un visage rénové, prépare des desseins élargis.

C'est bien sûr le cas de Rezé où l'appartenance au terroir est une fierté, l'élection de domicile une source de satisfaction, où l'esprit local est particulièrement vivant, tant on aime à se retrouver entre soi que ce soit au niveau de la cellule familiale ou à celui de la société. C'est très vraisemblablement qu'on éprouve à Rezé cette joie de vivre qui fait les gens heureux.

Mais la joie de vivre est communicative. Elle tend tout naturellement à s'épancher, à s'exporter. Elle engendre le besoin de dépasser les limites traditionnelles, de rechercher de nouveaux contacts, d'élargir le champ de la compréhension entre les hommes.

Rezé a maintenant les yeux tournés vers le monde et force est de noter que le monde réfléchit cet élan. N'avons-nous pas reçu la troupe des ballets roumains « Doina Muresului », n'avons-nous pas accueilli un groupe de Polonais étudiants en architecture et en urbanisme? comme si certains itinéraires étrangers commençaient à passer par Rezé.

Tout récemment encore se sont déroulées les cérémonies officielles du

jumelage de notre ville avec Saint-Wendel et les échos recueillis nous assurent de l'excellent souvenir qu'ont laissé dans l'esprit de nos hôtes sarrois les festivités organisées en leur honneur.

Cela tient au fait qu'au-delà de la sympathie que nous pouvions leur manifester, nous pouvions leur donner de notre ville une présentation attrayante. Nous avons pu leur montrer des réalisations tangibles tout à l'honneur de la cité, supportant la comparaison avec ce que nous avions pu voir nous-mêmes lors de notre voyage à Saint-Wendel l'an dernier.

Cela tient aussi à cet autre fait que l'activité de nos sociétés locales, puissamment soutenue par la Ville, s'était développée à un niveau tel que nos jeunes artistes ont pu fournir des prestations d'un fort bon niveau.

Cela tient enfin à l'épanouissement d'une vie sociale intense favorisée sans la moindre exclusive par notre Municipalité.

Grâce aux efforts accomplis jour après jour par la Municipalité, grâce à la vitalité des sociétés locales, grâce à l'adhésion de la population aux initiatives prises par la Ville, Rezé a délibérément ouvert ses portes vers les peuples d'autres régions du globe.

C'est un fait que je me devais de mettre en relief en formant des vœux pour que cet élan pour la compréhension des peuples nous ouvre la voie d'échanges nombreux et fructueux, gages renouvelés de la fraternité humaine.

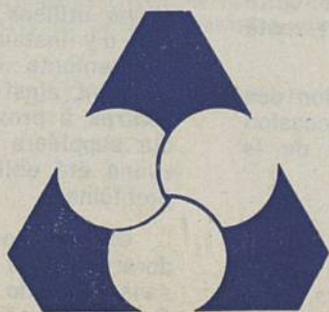
crédit mutuel

SAINT-PAUL-DE-REZÉ

— 18, rue A.-Briand

SAINT-PIERRE-DE-REZÉ

— 32, rue Georges-Boutin



Toutes opérations bancaires

La banque du particulier
et de la famille

Vos économies vous rapporteront

6,50 % nets d'impôts
plus 1,50 % (prime d'épargne)

BILAN

Notre équipe municipale arrive à la moitié du mandat que vous avez bien voulu lui confier. Il est temps, non pas de présenter un catalogue de ce qui a été réalisé, mais de montrer ce qui a pu être fait avec des moyens limités et ce qui reste à faire si tous ensemble nous mettons notre bonne volonté au service du bien commun.

En mars 1971, notre équipe municipale s'était refusée à présenter un catalogue de promesses démagogiques que nous baptisions alors « appât pour électeurs naïfs ».

Comme nous le disions alors, nous ne voulions pas nous contenter de gérer, ni même d'améliorer, mais essayer de transformer et de changer la vie de notre Cité.

Pour établir ce bilan des activités municipales, il suffit de consulter les documents qui vous ont été remis lors de la campagne municipale de 1971, tant par la liste d'entente rezéenne pour la démocratie et le socialisme que par la liste de nos adversaires dite « REZÉ VILLE MODERNE ».

REZÉ VILLE MODERNE proposait un catalogue et des priorités. Lorsque l'on relit ce document on s'aperçoit que trois ans et demi après l'élection la liste d'entente rezéenne pour la démocratie et le socialisme a réalisé la majeure partie des objectifs que se proposaient nos concurrents. Quelles étaient ces propositions ?

AMÉLIORATION DES SERVICES DE LA MAIRIE

Réaliser des réformes, entre autre celle des services de la Mairie. Les moyens financiers de la Commune ne nous ont pas permis de construire l'Hôtel-de-Ville. Aussi, pour améliorer les services de la Mairie, nous avons acquis, pour la somme de 320.000 F, une Mairie annexe boulevard Le-Corbusier.

Dans ces locaux sont installés les Services Techniques et les Services des Formalités administratives, libérant ainsi de la place dans l'Hôtel-de-Ville et nous permettant d'améliorer le fonctionnement de la Comptabilité, entre autre par l'installation d'un ensemble de gestion électronique, des Services de l'Enseignement, des Sports et de la Réglementation, par la création d'une annexe au Secrétariat général. Ces services travaillant dans de meilleures conditions matérielles nous ont permis de recruter par voie de concours les agents compétents.

PARTICIPATION A LA VIE COLLECTIVE

Un point sur lequel nous étions tous d'accord était celui de faire participer l'ensemble de la population, ou ceux de nos concitoyens qui le voulaient bien, à l'action municipale. Pour cela, nous avons essayé de mettre en place des Commissions extra-municipales sur l'Urbanisme, les Affaires Sociales, l'Enseignement, en créant des Offices municipaux où se retrouvent des responsables d'Associations : Office municipal des Sports, Office municipal de la Culture, Office municipal des Loisirs d'Enfants, en favorisant la création de Clubs d'Anciens, comme le Club des Anciens et de Retraités de Rezé qui va voir son action se démultiplier par la création tant à Ragon qu'à Trentemoult d'annexes.

Nous avons essayé, et je crois que nous avons réussi chaque fois que nous avons sollicité l'avis tant de responsables d'Associations que de particuliers, à obtenir cette participation à la vie collective. Mais un gros effort reste à faire.

Nous pensons que l'élaboration du plan d'occupation des sols qui va faire suite au plan d'urbanisme sera l'occasion de demander à la population son avis sur l'avenir de la Cité.

URBANISME

Parmi les priorités que citaient nos concurrents, il y avait, entre autre, et ce, paraît-il afin de réaliser des économies, la coordination et la planification des travaux.

Les besoins de la Commune sont tels qu'il n'y a vraiment pas de difficultés à programmer des travaux, que la chose la plus difficile est de les réaliser et surtout de les financer. Il est évident que la coordination et la bonne organisation des travaux publics sont une source d'économie et que nous n'avons pas attendu 1971 pour que cela se fasse dans ce sens.

Un effort important a été fait au niveau de la voirie, de l'éclairage public, des réseaux d'assainissement. Actuellement de gros travaux sont en cours tant par la mise en place de la Station d'Épuration que par la construction de canalisations importantes rue Victor-Fortun, rue de la Galarnière, rue Leclerc.

ENSEIGNEMENT

En matière d'Enseignement, il était dit qu'il fallait répondre aux nécessités actuelles et futures : maternelles, primaire, secondaire et technique et là ce ne sont pas les projets qui manquent. Mais nous avons des difficultés énormes à faire aboutir nos demandes. Toutefois, le C.E.S. de Pont-Rousseau voit sa rénovation en cours ; l'école de Ragon sera terminée fin décembre.

Le Lycée Technique s'est transformé en Lycée Polyvalent. Le C.E.S. Salvador Allende remplit maintenant son rôle à plein, mais nous souhaitons que l'École maternelle de la Galarnière soit rapidement mise en place, que le 4^e C.E.S. voit le jour, que l'école du Port-au-Blé remplace définitivement les baraquements de l'école rue Marie-Curie, que les écoles de Trentemoult, de l'Ouche-Dinier, du Chêne-Creux soient améliorées.

A la demande des Parents d'Elèves et des Enseignants de l'École de Château-Nord, un effort très important d'amélioration de l'environnement a été fait au cours de l'année 1974. Nous pensons que cela est une bonne action pour l'amélioration du cadre de vie de vos enfants.

Enfin, la Ville de Rezé a réalisé, avec l'aide du Conseil Général de Loire-Atlantique, une petite école pour enfants handicapés, rue Fontaine-Launay.

AFFAIRES SOCIALES

En ce qui concerne les Affaires Sociales, un vaste effort a été réalisé par la création de l'Office municipal des Loisirs d'Enfants qui a assuré en 1974 22 173 journées dans les Centres aérés d'été, 6 840 journées dans les Centres du mercredi, 2 735 journées dans les Centres de Pâques, soit un total de 31 748 journées de loisirs offertes aux enfants de Rezé.

Un effort important a été fait, en 1974, par l'achat de la propriété du Petit-Choisy à La Morinière où pourra certainement être installé un Centre aéré maternel, dès 1975.

Nous venons d'acquiescer, pour la somme de 320 000 F, une propriété à Rouans. Celle-ci ne nécessite aucun investissement : toutes les installations existent et nous pourrions très rapidement utiliser cet ensemble pour mettre en place un Centre aéré et un Centre de loisirs.

En accord avec le Comité Ouvrier du Logement, nous allons utiliser le terrain disponible situé au Bas-Landreau, afin d'y installer un Centre de Loisirs pour les mercredis. Les enfants du Château, du Haut et du Bas-Landreau pourront ainsi bénéficier d'un lieu de détente et de rencontres à proximité de leur domicile. Une construction en dur suppléera rapidement le bâtiment préfabriqué que nous avons été obligés d'installer compte tenu de l'urgence du problème.

Une amélioration très nette des cantines scolaires permet dorénavant de servir 100 000 repas par an, ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes matériels et financiers à la Commune mais qui, grâce au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, trouvent toujours une solution.

BILAN

(suite)

SPORTS

Les Municipalités précédentes avaient fait faire à la Ville de Rezé un effort très important en ce qui concerne les sports, par la mise en place de la plaine de jeux de la Robinière et la création du stade omnisports Léo-Lagrange.

La piscine couverte utilisable toute l'année est en route depuis juillet 1973. Le succès qu'elle remporte auprès des Rezéens jeunes et moins jeunes montre qu'elle était une nécessité.

Face à cette Piscine sera construit un gymnase important (plus de 1 000 m² couverts). Nous souhaitons vivement obtenir la subvention qui nous permettrait de démarrer rapidement les travaux.

Le Centre Médico-Sportif a vu le jour en octobre 1974.

LOGEMENTS

Rezé, en 1968, avait 33 000 habitants. Le résultat provisoire du recensement complémentaire que viennent d'effectuer les services de l'I.N.S.E.E. montre que notre Cité dépasse les 41 000 habitants depuis octobre 1974. Cette importante évolution démographique n'a pu se faire que par la construction de logements tant individuels que collectifs, mais aussi bien en accession à la propriété qu'en location. L'intérêt que portent les promoteurs privés ou les Offices de H.L.M. à la Ville de Rezé est dû surtout au fait que notre Cité offre un certain nombre d'équipements que peuvent nous envier d'autres villes suburbaines de l'agglomération nantaise.

La Ville de Rezé, par l'intermédiaire de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE IMMOBILIÈRE, construit actuellement 400 logements aux Trois-Moulins. Cette opération immobilière, d'un prix raisonnable, permet à un nombre croissant de nos concitoyens d'accéder à la propriété de leur logement, mais aussi a permis à la Ville de Rezé de construire un immeuble locatif dont le confort et les prix pourront sans contester rivaliser avec ce qui est offert par le secteur privé.

Pour vivre mieux

Depuis quelques mois, a commencé l'étude dans notre commune du Plan d'Occupation des Sols. Ainsi sommes-nous confrontés à nombre de questions qui intéressent l'avenir même de notre population.

Les conceptions que nous avons quant à la construction du Rezé de demain et à l'amélioration du cadre de vie des Rezéens se traduisent dans la politique générale définie clairement dans le programme établi en commun par les forces de gauche, c'est-à-dire « un urbanisme pour les hommes et non pour le pouvoir des monopoles ».

Si l'urbanisme en FRANCE est à la fois le reflet et l'instrument de la politique du pouvoir, il va sans dire que celui-ci peut et doit radicalement changer dès lors qu'est appliquée sur le plan

local une politique municipale moderne, sociale et démocratique.

Notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) établi sous le contrôle des Elus et avec la participation de la population peut et doit devenir un moyen de lutte contre les effets nocifs de la politique monopoliste et préserver l'avenir.

La consultation périodique mais active des travailleurs, des organisations démocratiques, systématiquement organisée au niveau des quartiers afin de débattre des options concernant l'avenir, ne peut être que fructueuse.

Ainsi de contraignant qu'il est par la volonté du Gouvernement, le P.O.S. peut s'avérer efficace dans la mesure où nous assurons ensemble la responsabilité effective de notre urbanisme, dans la mesure

où nous luttons ensemble contre la ségrégation des activités sociales, en rapprochant et en équilibrant l'habitat, le lieu de travail, les équipements, en aménageant des espaces verts et en préservant les sites naturels.

Notre Plan d'Occupation des Sols doit tendre à rendre notre Cité encore plus belle, encore plus humaine.

C'est dans ce sens que nous entendons œuvrer. Nous n'entendons pas figer le futur mais le préparer. Non pas seuls, dérisoirement, mais avec le concours de la population toute entière.

C'est pourquoi nous lançons un nouvel appel à tous ceux qui désirent s'associer aux Travaux de la Commission extra-municipale de l'Urbanisme, afin que s'affirme son efficacité.

J. VINCE,
Adjoint à l'Urbanisme.

DEMANDE DE PARTICIPATION A LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE L'URBANISME

NOM :
Prénom :
ADRESSE :

QUALITÉ :

(à retourner à la Mairie de Rezé)

REZE - SAINT-WENDEL

4 - 5 - 6 Octobre 1974 Les journées de l'amitié



Le 4 octobre à 18 h. : Arrivée des cars Sarrois. Chaque Rézéen à la recherche de son invité. Les habitants du Château sont venus nombreux à cette première prise de contact.



Le 5 octobre à 13 h. : Déjeuner officiel au restaurant scolaire de Château-Sud.
— C'est donc ton frère ? —



Sous l'œil de l'Adjoint au Jumelage Alexandre PLANCHER remet au Bürgermeister Jakob FELLER la médaille d'honneur de la Ville de Rezé et...



Le 6 octobre à 10 h 30 : Jacques FLOCH, premier adjoint et son collègue Sarrois, inaugurent la « Promenade de Saint-Wendel ».



Les valises à la main, Rézéens et Sarrois vont suivre la Kévrenn jusqu'à la Maison des Jeunes où...



A 16 h 30 le Théâtre Municipal est comble, l'assistance Franco-Allemande applaudit chaleureusement...



... la clé symbolique de la Ville de Rezé



A 11 h 30 : Les majorettes annoncent aux « Trentemousins » l'arrivée de la délégation de Saint-Wendel



... le Maire de Rezé, Alexandre PLANCHER souhaite la bienvenue à ses hôtes.



... la poignée de main historique des deux Maires : Jakob FELLER et Alexandre PLANCHER.



... à ces symboles nos amis de Saint-Wendel répondent par cet ouvrage consacrant l'amitié indéfectible des deux villes.



... et c'est le verre de l'amitié sur la place des Filets, Muscadet et Gros-Lot sont déterminants pour souder le Jumelage!

Une rentrée sans problèmes ?...

A en croire les déclarations d'auto-satisfaction que notre ministre de l'Éducation (qui a cessé d'être Nationale) répand allègrement sur les ondes, la rentrée scolaire dans notre pays se serait déroulée de façon très satisfaisante.

La réalité dément une fois de plus l'optimisme affiché dans les milieux officiels.

UNE INQUIÉTANTE ÉVOLUTION

Si nous nous penchons en effet sur la situation à Rezé, nous nous apercevons rapidement qu'elle n'a rien d'idyllique, surtout dans les secteurs primaire et pré-élémentaire.

En effet, si 3 créations de postes sont prévues, pour la rentrée 1974, 2 fermetures sont à déplorer. De plus, à l'heure où ces lignes sont écrites, des menaces de fermeture pèsent sur 2 autres classes.

Certes, certaines de ces suppressions s'expliquent par une diminution sensible des effectifs scolaires de notre commune, mais ne serait-ce pas là l'occasion de tenir les promesses gouvernementales de réduire les effectifs dans chaque classe pour offrir de meilleures chances à chaque élève ?

D'autant qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène isolé : en 5 ans, les écoles de Rezé ont connu 16 fermetures pour 10 ouvertures de classes. Cette évolution est particulièrement inquiétante au niveau du primaire : 15 fermetures pour seulement 3 ouvertures, donc un solde négatif de 12 classes.

DES MOTIFS DE SATISFACTION

La rentrée 1974 a cependant vu le démarrage de plusieurs projets qui n'attendaient que le déblocage de la subvention d'Etat pour voir le jour.

La construction de l'École Maternelle de Ragon, tout d'abord, après l'action conjuguée des Parents d'Élèves et de la

Municipalité, a débuté dès juin. L'ouvrage est maintenant bien avancé, et l'École, de même que le Restaurant d'Enfants annexe, devraient ouvrir après les vacances de Noël.

Il est bon de savoir que dans ce cas particulier, c'est le Conseil Général qui a dû se substituer à l'Etat pour le versement de la subvention.

L'extension du C.E.S. de Pont-Rousseau, longtemps attendue, va enfin être réalisée, le début des travaux étant prévu pour la mi-octobre. Une fois de plus la pression des Parents d'Élèves, des Enseignants et de la Municipalité aura été déterminante pour l'obtention de la subvention.

Par ailleurs, nous avons enfin obtenu la nationalisation du C.E.S. Salvador Allende (ex-C.E.S. de la Trocardière) qui pendant 4 années a été à la charge de la seule Municipalité. Cette nationalisation qui doit être effective, au moins partiellement, dès septembre, soulagera d'un grand poids les finances communales. Néanmoins, en vertu de la convention de nationalisation, la Commune devra continuer à participer pour 36 % aux charges de fonctionnement de l'Établissement.

MAIS ENCORE DES BESOINS

Cependant, de nombreux projets devront encore être réalisés à brefs délais.

Ainsi, l'extension de la Maternelle de l'Ouche-Dinier est en cours d'étude, et la participation des Parents d'Élèves et des Enseignants sera sollicitée pour sa mise au point définitive.

Il en va de même pour l'École Maternelle de la Galarnière dont le besoin est urgent, afin d'alléger les effectifs des Ecoles Maternelles de la Houssais et du Chêne-Creux. (A l'Ouche-Dinier, comme au Chêne-Creux, des classes maternelles

fonctionnent dans le Groupe Primaire, ce qui ne va pas sans poser de gros problèmes).

Deux autres projets sont déjà bien avancés, leurs dossiers sont réalisés, et il nous tarde de les voir agrées par les services de l'Autorité de tutelle. Il s'agit des projets d'amélioration de l'École Maternelle de Trentemoult (en cours d'étude depuis 2 ans), et du projet de construction de l'École du Port-au-Blé. En effet, la situation actuelle qui consiste en l'accueil des enfants dans un établissement provisoire excentré dans son périmètre scolaire ne saurait durer.

Enfin, au niveau du secondaire, malgré l'insistance de la Municipalité, il a été jusqu'ici impossible d'obtenir l'agrément préfectoral pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'un quatrième C.E.S. sur Rezé.

En conclusion, si les motifs de satisfaction existent grâce à la détermination des Rezéens et de leurs Elus, il demeure encore des problèmes dont la résolution demandera de gros efforts.

La Municipalité en a déjà consentis à plusieurs reprises, que ce soit dans le domaine des fournitures scolaires (la dotation par élève est passée entre 1971 et 1974 de 25 F à 34 F pour le primaire et de 19 F à 34 F pour la maternelle, soient des augmentations respectives de 36 % et de 79 %) ou pour l'usage gratuit de la piscine aux scolaires.

Il est à souhaiter que l'inflation, dont le gouvernement actuel porte l'entière responsabilité, ne mette pas la Municipalité dans l'impossibilité de poursuivre ses efforts.

Michel JORAND,
Adjoint à l'Enseignement
et à la Culture.

L'office des loisirs

Une entreprise municipale spécialisée au service de l'enfance

« Entreprise », oui en effet, ce n'est pas un Grand Mot, en fonction du Travail, du Personnel, de l'Organisation et des moyens dont est doté notre Office pour réaliser des vacances et des séjours agréables à nos enfants tout au long de l'année.

CENTRES DE LOISIRS du « Mercredi » (Mercredis-Loisirs)

4 CENTRES

« LA NOËLÉ »
« LA HOUSSAIS-GAGNERIE »
« LE CHATEAU » « BRAINS »

275 enfants inscrits
6 840 journées enfants réalisées
4 directeurs
32 moniteurs

CENTRES AÉRÉS

« Vacances de Pâques »

3 CENTRES

« BRAINS »
« LA HOUSSAIS-GAGNERIE »
« LA ROBINIÈRE »

342 enfants inscrits
2 735 journées enfants réalisées
6 directeurs
34 moniteurs
8 personnels de service
6 cars par jour
3 119 repas servis

CENTRES AÉRÉS « Vacances d'été »

5 CENTRES

6 CENTRES
« LA HOUSSAIS-GAGNERIE »
« LA ROBINIÈRE » « BRAINS »
« PONT-ST-MARTIN » « CHEIX-EN-RETZ »
La Colonie de la « PINELAIS »

1 190 enfants inscrits
20 530 journées enfants réalisées
28 directeurs
130 moniteurs
57 personnels de service
9 cars par jour
24 830 repas servis

TOTAL D'ENFANTS INSCRITS

(tout au long de l'année) 1 807
— journées enfants réalisées 30 105
— moniteurs 196
— directeurs 38
— personnels de service 65
— repas 27 949

Depuis la création de l'O.L.E., de 11 500 journées enfants on est passé successivement à 13 900, puis l'an passé à 16 300 pour arriver cette année à 20 530, soit une augmentation de 80 %, uniquement pour la période d'été.

Cette progression est encourageante pour les responsables, mais elle l'est aussi pour la Ville de Rezé qui assume une très large part des frais de fonctionnement et d'équipement des Centres.

Par contre, la carence de l'Etat est totale en un tel domaine; il semble n'attacher aucun intérêt aux activités éducatives propres à l'enfance et à la jeunesse quand elles se fixent pour objectif d'amener les enfants à prendre leurs propres responsabilités, à créer à l'indépendance et à la liberté. Ainsi ce désengagement de l'Etat a-t-il pour conséquence une privatisation de la détente et du loisir et une aggravation de la ségrégation sociale.

La Municipalité de Rezé pallie fort heureusement cette carence regrettable.

A titre indicatif, une journée de fonctionnement par enfant nous revient actuellement à 21 F qui se décompose comme suit :

Participation des familles (pour les familles allocataires)	4,50 F
(6,50 F pour les non allocataires)	
Participation de la C.A.F.	2 F
Subventions diverses	2,50 F
Subvention municipale	12 F

L'Office municipal des Centres de Loisirs apportant sa contribution à l'action municipale a réalisé une étude d'un Centre aéré de 150 enfants à implanter dans la plaine de jeux de la Robinière.

En préambule du document remis à la Mairie nous trouvons la définition de notre conception dans le domaine des réalisations Socio-Educatives.

« L'ensemble Socio-Educatif conçu pour l'épanouissement de la personnalité de l'enfant doit se situer dans un lieu salubre recevant des enfants d'âge scolaire en dehors ou en complément des activités scolaires pour la pratique d'activités éducatives polyvalentes, dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, sous la conduite d'un personnel qualifié.

« En simplifiant, on peut dire :
« Centre aéré = Plaine de jeux + Maison de l'Enfance + Terrains sportifs et pleine nature. »

A ces critères, le terrain de la Robinière et le bois des Poyaux répondent pleinement pour une bonne implantation.

Cette implantation urbaine constitue par excellence l'ensemble Socio-Educatif adapté à notre Commune où les enfants dans leur temps de loisirs, les enseignants avec leurs classes dans le cadre du tiers temps pédagogique, les groupes de jeunes et d'anciens, pourquoi pas, pourront accéder.

Approuvant pleinement ces objectifs, le Conseil Municipal unanime dans sa séance plénière du 28 juin 1974 décidait le principe de la création d'un tel Centre à la Robinière.

Les techniciens de la Commune ont commencé les études en vue de soumettre très prochainement les plans de réalisation conçus à partir du programme élaboré par l'Office municipal des Loisirs d'enfants.

Dans notre prochain Bulletin municipal nous vous donnerons connaissance du projet définitif approuvé par les élus municipaux et nous espérons mener à bien les travaux afin que nos enfants puissent rentrer en juillet 1975 dans la première tranche de ce Centre qui sera réalisée sur deux ans.

L'affaire est à suivre...

Pour sa part, la Municipalité la suivra de très près, car les Elus municipaux démontrent chaque jour que Rezé n'est pas une commune « Dortoir », en effet loin de dormir, ça bouge et ça vit à Rezé.

André COUTANT.

L'office des loisirs d'enfants

AVEC SES CENTRES DE LOISIRS ET SES CENTRES AÉRÉS

Une réponse aux besoins des familles



Le Centre de Loisirs constitue dans son principe une réponse à 2 problèmes que se posent de plus en plus les familles particulièrement en milieu urbain et pour les catégories sociales les moins favorisées.

Comment assurer à leurs enfants une ambiance éducative et récréative ainsi qu'une surveillance durant les heures et les jours où ils sont en vacances, quand les parents travaillent, que le logement se prête mal à leurs jeux, etc ?...

Comment leur procurer distractions et aération durant leurs temps de loisirs

Notre Municipalité, intéressée à ce Service éminemment Familial et Social, fait en sorte pour satisfaire, avec toutes les initiatives lancées, et pour répondre à un besoin qui se fait jour, que les créations de Centres aérés, de Centres de Quartiers et leurs modalités de prise en charge et de fonctionnement se font avec un certain empirisme caractéristique de la vie de notre Commune.

COUP D'ŒIL SUR LES CENTRES

- BRAINS - PONT-ST-MARTIN**
Centre Moyens pour les 9-12 ans
— On monte sa tente
— On couche sous sa tente
— On est un Grand.
- LA ROBINIÈRE**
Centre Petits pour les 6-8 ans
— Les Grands Jeux dans la Nature
— Un retour à l'écologie.
- LA HOUSSAIS**
Centre Maternel pour les 4-6 ans
— Préparation du spectacle de marionnettes.
De l'eau... des pêcheurs, de la patience, du calme. Mais où est le poisson ?
- CHEIX-EN-RETZ**
Centre pré-ado pour les 13-16 ans
— du cheval
— de la voile
— du camping
— de la bicyclette
— du canoë...
- LA PINELAIS**
Colonie pour les enfants de 6 à 14 ans
Sous les frais ombrages du parc que d'émotions, et que d'aventures à se raconter après les activités !...
Voile, camping et randonnées vélos.





Programme du 4^e trimestre 1974

- 5 octobre : THÉÂTRE MUNICIPAL
Festivités du Jumelage « Rezé-Saint-Wendel » (en collaboration avec le Comité rezéen du Jumelage).
- 11 octobre : THÉÂTRE MUNICIPAL
Récital Gilles SERVAT (avec les NAMNETES en 1^{re} partie).
- 26 octobre : THÉÂTRE MUNICIPAL
« PAR ICI LES GROS SOUS », théâtre de BORIS VIAN (en collaboration avec la Maison de la Culture de Nantes).
- 30 octobre : Gymnase PETITE-LANDE
« LA DERNIÈRE MÉTAMORPHOSE DE JOSEPH BRICHOT ». Théâtre présenté par la Comédie de l'Ouest.
- 5 novembre : THÉÂTRE MUNICIPAL
Récital Oscar CACERES (Guitare).
- 22 novembre : THÉÂTRE MUNICIPAL
Récital Francesca SOLLEVILLE et Serge KERVAL (en collaboration avec Tourisme et Travail).
- 7 décembre : THÉÂTRE MUNICIPAL
Spectacle du Mime NEMO.
- 16 décembre : THÉÂTRE MUNICIPAL
Récital MOULOUDJI.

Rezéens, n'oubliez pas que l'Office municipal de la Culture vous propose, pour des prix accessibles (7 à 10 F) des spectacles variés et de qualité.

VERS LA CRÉATION DU SERVICE MUNICIPAL D'AIDE-MÉNAGÈRE A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGÉES

La Municipalité de Rezé a décidé la mise en place d'un Service municipal d'Aide Ménagère à domicile.

La gestion de ce Service sera confiée au Bureau d'Aide Sociale et le groupe de travail « Les Anciens » de la Commission Extra-Municipale des Affaires Sociales pourra apporter ses avis et ses conseils afin de donner à ce service toute l'efficacité et l'humanisme nécessaires.

Ce service doit permettre aux personnes âgées malades, fatiguées, d'éviter l'hospitalisation et de continuer à vivre « chez elles » avec les leurs dans le cadre de vie habituel au milieu de leurs souvenirs.

La Municipalité va procéder au recrutement des Aides Ménagères. Elle demande aux personnes âgées entre 25 et 40 ans aimant les Anciens, ayant des qualités de cœur et des qualités ménagères, désirant être employées par ce nouveau service, de se faire connaître à la Mairie le lundi de 15 h à 18 h près de M. COUTANT, Adjoint aux Affaires Sociales ou M. RAFFIN, Conseiller sub-délégué.

Nous ferons connaître par la presse la date de démarrage de ce service.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BULLETIN

Le Bulletin municipal de 1974 a publié un certain nombre de renseignements pratiques pages 4, 5 et 6. Malgré le soin que nous y apportons, des omissions apparaissent. Nous vous serions reconnaissants amis lecteurs de nous les faire connaître.

- Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale
14, rue Alsace-Lorraine Rezé
B.P. 37 - Rezé-Trois-Moulins
Tél. : 75-44-13.
- A. JOUDON Biologiste
- M. QUINTON Biologiste.
- Orthopédiste-Podologiste :
M. Bernard NAUDIN
18, rue de la Commune-de-1871 - Rezé
Tél. : 75-69-64.

Jeunes Rezéens, avez-vous pensé à vous faire inscrire sur les listes électorales ?

Les inscriptions sont prises du 1^{er} septembre au 31 déc. de chaque année.

Peuvent se faire inscrire les personnes qui ont 18 ans ou auront 18 ans au 28 février 1975